VIA Industries
Expert-conseil pour le développement des industries

FORMATION – JURIDIQUE

Les essentiels du droit du travail – Gérer son top management

OBJECTIFS

- Connaitre les droits et obligations des managers dans l'application du droit du travail
- Appliquer les règles liées à la règlementations sociale (congés, horaires, pause, règlement intérieur…)
- Diffuser l'information aux membres de son équipe
- Savoir utiliser le droit du travail comme outil de gestion des collaborateurs

PROGRAMME

Présentation de la convention collective de la plasturgie

Recruter et accueillir un nouveau collaborateur

- CDI/ CDD/ Intérim

Faire évoluer et former les salariés

- La modification du contrat de travail, les dispositifs de formation, les entretiens à mener

Optimiser le temps de travail

- L'horaire collectif (durées maximales, repos, heures supplémentaires), le temps partiel

Travailler un jour férié ou un jour de repos

- Faire face aux absences

Les congés payés, les congés pour évènements de famille

- Gérer les absences liées à l'état de santé

Contrôler et sanctionner le salarié

- Le rôle du manager en matière disciplinaire, la mise en œuvre du pouvoir disciplinaire

Les grands principes en matière de santé et sécurité

Prochaine session : sur demande

Durée :
1 jour
(7h)

Animation :
Experts VIA Industries

Public :
Les dirigeants et managers

Nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité d'accueil selon le handicap.

Modalités d'accès :
Fiche d'inscription à retourner

Mini / Maxi de stagiaires :
2 min. – 12 max.

Tarifs :
INTER : 420 € H.T. / personne

INTRA : 1 500 € H.T. / session
(Frais de déplacement du formateur en sus)

CONTACT

Isabelle Durand - 09 71 00 99 53 – contact@via-industries.fr
VIA Industries, Organisme de formation agréé,
déclaration d'activité enregistrée n°11922138892

VIA Industries
Expert-conseil pour le développement des industries

FORMATION – JURIDIQUE

Les essentiels du droit du travail – Gérer son top management

- Le DUERP, le RI, les formations obligatoires
- Les relations interpersonnelles et notions de harcèlement

Les instances représentatives du personnel

- Le CSE, le délégué syndical, les heures de délégation et la liberté de circulation

Résumé de la formation :
Accompagner au quotidien ses équipes dans le respect des obligations de du droit du travail

PLUS D'INFORMATIONS

Prérequis :
Pas de prérequis

Méthodes pédagogiques :
Alternance d'apports théoriques et échanges de bonnes pratiques
Support

Modalités d'évaluation des acquis :
Questionnaire avant et après formation

Prochaine session : sur demande

Durée :
1 jour
(7h)

Animation :
Experts
VIA Industries

Public :
Les dirigeants et managers

Nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité d'accueil selon le handicap.

Modalités d'accès :
Fiche d'inscription à retourner

Mini / Maxi de stagiaires :
2 min. – 12 max.

Tarifs :
INTER : 420 € H.T. / personne

INTRA : 1 500 € H.T. / session
(Frais de déplacement du formateur en sus)

CONTACT

Isabelle Durand - 09 71 00 99 53 – contact@via-industries.fr
VIA Industries, Organisme de formation agréé,
déclaration d'activité enregistrée n°11922138892